



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'épidémie de covid-19

Question au Gouvernement n° 2823

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Dumas.

Mme Frédérique Dumas. Mes pensées vont d'abord vers les familles de Patrick Devedjian et de Jean-François Cesarini.

Monsieur le Premier ministre, vendredi dernier, vous avez annoncé le prolongement du confinement de la population jusqu'au 15 avril prochain, en précisant que les deux semaines à venir seraient encore plus difficiles. Le comité scientifique, sur lequel vous dites vous appuyer, avait pour sa part préconisé six semaines. Pourquoi ces annonces de périodes successives de quinze jours, qui ne permettent pas d'anticiper, de se préparer, et qui créent de la confusion ?

Par ailleurs, nous le savons, le confinement ne sera efficace que si nous donnons effectivement les moyens de protéger ceux qui nous protègent. À la pénurie de masques, s'ajoute celle des surblouses, des respirateurs, mais aussi des tests dits « PCR », qui permettraient d'éviter les contaminations, notamment en milieu hospitalier. Au-delà des milliards qu'on nous annonce vouloir investir, les annonces concrètes concernant leur disponibilité sont systématiquement en décalage avec la réalité. Pouvez-vous nous assurer que les personnels soignants seront suffisamment équipés en matériel, et qu'ils seront testés ? Pouvez-vous nous assurer que les forces de l'ordre seront protégées pour assurer le confinement, que nous aurons la capacité d'équiper correctement les pompiers, les ambulanciers, les personnels des EHPAD, les aides à domicile – tous ceux qui sont envoyés en première ligne et tous ceux qui continuent à travailler pour le bien de tous ?

Pourrions-nous disposer de calendriers fiables et précis pour l'ensemble des matériels, ainsi que de données sur leur répartition ?

Enfin, quelle est votre stratégie pour affronter les semaines à venir ? Le déconfinement ne sera possible qu'en identifiant les personnes immunisées contre le Covid-19, ce qui nécessite de développer au plus vite les tests de sérologie. Quand seront-ils prêts et pour quelle utilisation ?

Au-delà des mesures immédiates, urgentes, de protection que vous devez aux Français, pouvez-vous nous donner des perspectives, nous éclairer sur votre stratégie de crise et de sortie de crise, dont on sait qu'elle ne pourra être que progressive ? Vous devez aux Français d'expliquer non seulement le comment, mais aussi le pourquoi de vos décisions.

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Madame la députée, il y a beaucoup de questions dans votre question. La principale porte, je crois, sur la stratégie de protection de nos concitoyens et de lutte – terme plus exact ici que celui de « gestion » – contre l'épidémie.

Une étude due à l'Imperial College de Londres, parue hier soir assez tard, s'interroge sur l'effet du confinement et sur son efficacité. Nous le croyons, nous, efficace : la France a pris, très tôt, des mesures de confinement généralisé, et nous avons plusieurs fois dit qu'il s'agissait là du seul moyen de freiner la diffusion d'un virus, faute de vaccin. Cette étude anglaise – dont je n'ai pas de raison de douter, même si je ne la prends pas pour argent comptant – montre que l'effet du confinement est majeur : en douze jours, elle estime que ce sont 2 500 vies qui ont été épargnées dans notre pays. Toutes les huit minutes, nous sauvons une vie en restant chez nous ; et ce nombre augmentera de jour en jour, au fur et à mesure que le confinement portera ses fruits.

Nous lèverons le confinement lorsqu'il ne sera plus nécessaire, lorsque la circulation active du virus aura cessé et lorsque les hôpitaux qui luttent aujourd'hui dans le Grand Est, en Île-de-France, en Bourgogne-Franche-Comté et dans bien d'autres régions auront réussi à faire face à la vague de patients dans un état sévère qui remplissent les lits de réanimation et pour qui des centaines de milliers de soignants et d'acteurs de la protection nationale sont mobilisés au quotidien.

À ceux-là, nous devons la protection. Cela passe d'abord par des masques, et nous avons fait toute la lumière sur les commandes en cours. Aujourd'hui, ce sont 1,7 milliard de masques qui ont été commandés en France et à l'étranger ; ils nous parviendront progressivement. Les arrivées par avion sont aujourd'hui quasi quotidiennes, et quotidiennes pour celles de nos industries françaises. Le Président de la République a dit ce matin que, d'ici à la fin de l'année, la France sera autonome, dans la durée, en ce qui concerne la production de masques.

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Dumas.

Mme Frédérique Dumas. Monsieur le ministre, je vous demandais pourquoi vous aviez annoncé un prolongement du confinement de quinze jours quand le comité scientifique demandait six semaines : je n'en remets donc pas en cause la pertinence, bien au contraire.

Par ailleurs, je vous demandais de mettre en perspective les décisions d'aujourd'hui et celles de demain.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Dumas](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (13^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2823

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er avril 2020](#)